



Syndicat du Bassin de l'Oudon

6 rue de la Roirie - 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
(accès par : rue Charles Guilleux, parking Groupe Milon, porte A)
Tél : 02.41.92.52.84 - mail : contact@bvoudon.fr - www.bvoudon.fr
n° siret : 200 077 881 00015

LE SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON

Structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon
Compétente GE.M.A.P.I. - 90 000 habitants – 1 500 km²

RECRUTE

UN(E) TECHNICIEN MILIEUX AQUATIQUES

Poste à temps complet – par voie de mutation, de détachement ou de disponibilité ; ou en CDD

Le syndicat du bassin de l'Oudon est un syndicat mixte composé de Communautés de communes ou d'agglomération et d'une commune. Il a en charge le « grand cycle de l'eau » : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GE.M.A.P.I.), lutte contre les pollutions diffuses, ouvrages hydrauliques, gestion quantitative de la ressource en eau, bocage,... et porte la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et du contrat territorial « eau » multithématique (CTeau) du bassin versant de l'Oudon, vous serez chargé(e) de mener les programmes d'aménagement des milieux aquatiques.

Vos Missions :

1. Conduire les opérations de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (planification des procédures, montage des opérations, marchés publics, dossiers techniques des subventions, études préalables, faire ou faire faire de la maîtrise d'œuvre, travaux, montage et suivi des dossiers réglementaires, apporter des conseils techniques).
2. Appliquer les plans d'aménagement des ouvrages établis par cours d'eau (dans l'ordre de priorité suivant : effacer et mesures d'accompagnement, araser partiellement, gérer, aménager) et mener les opérations nécessaires (planification des procédures, montage des opérations, marchés publics, dossiers techniques des subventions études préalables, faire ou faire faire la maîtrise d'œuvre, travaux, montage et suivi des dossiers réglementaires, apporter des conseils techniques, concertation avec les propriétaires d'ouvrages et les usagers des cours d'eau).
3. Gérer les ouvrages hydrauliques sur cours d'eau (conseiller, faire ou faire faire les manœuvres, contrôler) et en assurer la maintenance et l'entretien.
4. Travailler en collaboration avec les collègues du pôle milieux aquatiques et intervenir en soutien sur d'autres projets (biodiversité, travaux de restauration des milieux aquatiques, ...).
5. Être présent sur le terrain pour le bon entretien des cours d'eau (surveillance, lien avec les délégués dans les communes, enlèvement des embâcles, conseils aux riverains, gestion des interventions pour compte de tiers, ...)
6. Saisir les données et les exploiter. Le syndicat utilise l'outil SYSMA pour la saisie des données directement sur le terrain et pour faciliter l'exploitation des données. Une tablette est fournie à l'agent.
7. Informer et sensibiliser (mener les concertations, contacter, informer, concerter, réunir, communiquer). Publics : élus, associations, riverains, usagers, partenaires techniques et financiers.
8. Pour 10 % du temps de travail : intervenir en binôme avec la technicienne inondations pour assurer la gestion des ouvrages de lutte contre les inondations ; intervenir lors des congés de la technicienne inondations et en cas de crise pour établir les consignes de gestion des ouvrages de lutte contre les inondations, mener la concertation, gérer les ouvrages de retenue, coordonner la surveillance des ouvrages (astreintes les fins de semaine et jours fériés possibles en période hivernale, les astreintes ont été déclenchées 4 fois en 15 ans).

Vous travaillerez en collaboration avec le responsable du pôle milieux aquatiques et les 2 autres technicien(ne)s milieux aquatiques ainsi qu'avec toute l'équipe du Syndicat du bassin de l'Oudon et de la Commission Locale de l'Eau (13 agents).

Vous serez basé(e) à Craon (53) et placé(e) sous l'autorité de la Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon, et sous la responsabilité de l'ingénieur en charge du pôle milieux aquatiques. Des déplacements sont possibles sur le pôle administratif et technique de Segré (49), ainsi que sur tout le bassin versant.

Profil : Bac + 2/3

- Connaissances et expériences de travaux d'entretien et de restauration des milieux aquatiques, (cours d'eau, mares et plans d'eau, zones humides, ...),
- Connaissances et expériences de travaux sur ouvrages hydrauliques et gestion,
- Connaissance des techniques de restauration de la continuité écologique,
- Connaissances et pratiques en prévention des inondations,
- Connaissances et pratiques de la réglementation Loi sur l'Eau, notamment la nomenclature,
- Connaissances des règles des marchés publics,
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, système d'informations géographiques),
- Disponibilité, autonomie, rigueur,
- Expérience en collectivité territoriale souhaitée,
- Mobilité (voiture et permis B actif).

Rémunération selon diplômes et expériences. Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS (comité national d'action sociale).

Ce poste **est à pourvoir à compter du 5 septembre 2023**. Il est proposé pour faire face au départ d'un agent en disponibilité.

Lettre de candidature et curriculum vitae à **adresser** à Monsieur le Président - Syndicat du Bassin de l'Oudon - 6, rue de la Roirie 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU ou par mail contact@bvoudon.fr

Le recrutement est ouvert jusqu'au 5 septembre 2023, les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception.

Pour tout renseignement complémentaire :
Mme TIELEGUINE - 02 41 92 52 84